

Journée mondiale de l'Ozone : le MdE clôture dans le Grand Nord une quinzaine marquée par la formation et la mobilisation Limonade, le 16 septembre 2026. – Le Ministère de l'Environnement (MdE), à travers le Bureau National de l'Ozone (BNO), avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a célébré, ce mercredi 16 septembre 2026, la Journée mondiale de la protection de la couche d'ozone à l'Université d'État d'Haïti, Campus Henry Christophe de Limonade (UEH-CHCL). Organisée autour du thème « Agir ensemble pour une planète plus fraîche », cette célébration a réuni des représentants d'institutions publiques, des membres de la communauté universitaire, des étudiants, des professionnels du secteur de la réfrigération et de la climatisation, des agents douaniers du Grand Nord ainsi que des partenaires engagés dans la protection de l'environnement. L'édition 2026 marque également le 10^e anniversaire de l'adoption de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal, qui organise la réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), des gaz notamment utilisés dans les secteurs de la réfrigération et de la climatisation et présentant un fort potentiel de réchauffement climatique.

Une Quinzaine placée sous le signe de l'action À l'ouverture de la cérémonie, Mme Angrand Ninon Abraham, responsable du BNO, a dressé un bilan positif de la Quinzaine de l'Ozone organisée dans le Grand Nord. Elle a notamment mis en avant les activités de renforcement des capacités ayant touché plus de 80 professionnels du froid et 40 agents douaniers dans les départements du Nord et du Nord-Est, ainsi que la mobilisation d'une trentaine d'étudiants de l'UEH-CHCL et de l'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH). Les professionnels du froid ont été accompagnés dans le renforcement de leurs connaissances et pratiques relatives à la manipulation des fluides frigorigènes et aux substances réglementées, tandis que les agents douaniers ont été formés aux méthodes de détection, d'identification et de contrôle de ces substances et des équipements susceptibles d'en contenir. Cette approche vise notamment à renforcer les capacités nationales de prévention du commerce illicite des substances réglementées. Intervenant au nom de l'UEH-CHCL, le Doyen M. Séphameur Louis-Jean a mis en lumière le rôle vital de la couche d'ozone. Il a rappelé que cette région de la stratosphère, relativement riche en ozone, constitue un véritable bouclier naturel en absorbant une grande partie des rayonnements ultraviolets nocifs provenant du soleil. Sa protection demeure ainsi essentielle pour la santé humaine, les écosystèmes, les animaux et les plantes.

Haïti réaffirme ses engagements Prenant la parole au nom du Ministre de l'Environnement, M. Valéry Fils-Aimé, et du Directeur général du MdE, M. Joseph Emmanuel Philippe, M. Ostiné Louverture a rappelé l'importance historique du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Il a souligné que cet instrument multilatéral constitue l'un des exemples majeurs de coopération internationale en matière environnementale et que sa mise en œuvre a permis des avancées considérables dans l'élimination progressive des chlorofluorocarbures (CFC) et des hydrochlorofluorocarbures (HCFC). En tant que Partie au Protocole de Montréal, Haïti, à travers le Ministère de l'Environnement, réaffirme son engagement à poursuivre la mise en œuvre de ses obligations internationales. La ratification de l'Amendement de Kigali, le 8 avril 2026, constitue à

cet égard une étape importante dans les efforts nationaux visant à favoriser des solutions de refroidissement plus durables et à réduire progressivement la consommation des HFC. M. Louverture a également insisté sur le rôle stratégique des agents douaniers dans l'application de ces engagements. Leur intervention aux différents points d'entrée du territoire contribue à l'identification des substances réglementées, à la vérification des autorisations requises et au contrôle des équipements concernés. Le renforcement du contrôle aux frontières constitue ainsi un maillon essentiel de la lutte contre le commerce illicite des substances réglementées.

À travers la Quinzaine de l'Ozone 2026, le Ministère de l'Environnement a ainsi combiné formation technique, renforcement du contrôle aux frontières, sensibilisation, mobilisation universitaire et engagement de la jeunesse, afin d'élargir le réseau d'acteurs impliqués dans la protection de la couche d'ozone et du climat. Le Ministre de l'Environnement, M. Valéry Fils-Aimé, réaffirme la volonté du MdE de poursuivre, avec ses partenaires, les actions visant à protéger la couche d'ozone, à accompagner la transition du secteur du froid vers des solutions plus durables et à renforcer les capacités nationales nécessaires à la mise en œuvre des engagements internationaux d'Haïti. Ensemble, agissons pour une planète plus fraîche, une atmosphère mieux protégée et une Haïti plus résiliente. FIN